

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 304**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

---

**OBJET**

Commune de Septèmes-les-Vallons - Contrat Départemental de Développement et  
d'Aménagement 2015/2017 - Tranche 2016

---

**Direction de la Vie Locale  
Service des communes  
04.13.31.39.54**

## **RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES**

Par décision du 2 octobre 2015, la Commission Permanente du Conseil Départemental s'est prononcée favorablement sur la passation d'un contrat départemental de développement et d'aménagement (2015/2017) avec la commune de Septèmes-les-Vallons pour la réalisation d'un programme de travaux, dont le montant global s'élève à 6.898.000 €HT pour une subvention totale de 3.369.000 €

A ce titre, la première tranche de ce programme (2015) a fait l'objet d'une subvention de 1.513.817 € pour un programme de travaux de 3.187.634 €HT, lors de la Commission Permanente du 2 octobre 2015.

## **CONSISTANCE et FINANCEMENT du PROJET**

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux 2016 envisagé par la commune de Septèmes-les-Vallons qui présente des modifications d'échéancier et de coût sans incidence sur l'économie générale du contrat, entraînant toutefois un rééquilibrage des montants d'affectations conformément au tableau financier présenté en fin de rapport.

### **AMENAGEMENT DES GROUPES SCOLAIRES**

- Groupe scolaire Langevin Wallon et cuisine centrale

Afin de poursuivre en régie la production de repas, la commune va réaliser une extension de 80 m<sup>2</sup> de la cuisine centrale, qui produit 158.000 repas par an et réaménager l'intérieur des locaux pour agrandir la zone de préparation chaude. La zone de plonge sera également agrandie. Les locaux seront réaménagés pour permettre la création d'une zone de préparation froide et d'espaces de stockage des chariots.

Le coût de cette opération, prévue de 2015 à 2017, est estimé à 2.089.485 €HT, dont 600.000 €HT au titre de la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 1.044.742 € dont 300.000 € pour 2016.

### **AMENAGEMENT DE LOCAUX EN FAVEUR DE LA JEUNESSE**

#### **1. Aménagement du site Louis Aragon**

Le centre culturel Louis Aragon est situé dans une ancienne église, sur les hauteurs surplombant le centre ville.

Accueillant de nombreux spectacles et diverses manifestations, la commune souhaite sécuriser les abords de l'édifice pour assurer la sécurité de l'accès.

Il est également prévu des aménagements pour les personnes à mobilité réduite, des aménagements paysagers, la réhabilitation des bâtiments adjacents afin d'accueillir un centre de musique, la création d'une loge et des aménagements intérieurs au centre culturel.

## 2. Réfection des locaux de la MJC Centre

La Maison des Jeunes et de la Culture est située au sein de l'équipement municipal sportif et socioculturel, construit en 1996. Cet équipement nécessite des travaux de rénovation afin de permettre à la commune de réaliser des économies d'énergie.

L'opération prévoit la mise en place d'une régulation de chauffage et de programmation de l'éclairage, l'installation de capteurs solaires et d'une centrale permettant la production d'eau chaude, ainsi que le réaménagement des locaux intérieurs et l'amélioration de l'acoustique générale.

Le coût de cette opération, prévue en 2015 et 2016, est estimé à 909.000 €HT, dont 219.000 €HT au titre de la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 454.500 € dont 109.500 € pour 2016.

### CONSTRUCTION D'UNE CRECHE ET AMENAGEMENTS POUR LA PETITE ENFANCE

#### - Aménagement des espaces extérieurs aux abords de la Bastide Val Frais

Les enfants de 3 à 5 ans accueillis au centre de loisirs de la Bastide Val Frais, situé dans un lotissement, doivent longer une route départementale (RD59c) afin de se rendre au réfectoire du groupe scolaire Langevin.

La commune, parallèlement aux travaux réalisés par le Conseil Départemental sur cette voie, souhaite procéder à des aménagements aux abords du CLSH afin d'améliorer les conditions d'accès et de sécurité des tout-petits.

Le coût de cette opération, prévue en 2015 et 2016, est estimé à 898.000 €HT, dont 100.000 €HT au titre de la tranche 2016 pour l'aménagement des espaces extérieurs.

La subvention départementale pourrait s'élever à 369.000 € dont 50.000 € pour 2016.

### ECLAIRAGE PUBLIC

La commune possède 1940 points lumineux pour 64 armoires répartis sur le territoire communal, dont la plupart sont d'anciennes générations.

Suite aux diagnostics réalisés, il apparaît qu'une campagne de remplacement des matériels vétustes et de mise en place d'éclairage à économie d'énergie doit être réalisée.

En 2016, les secteurs concernés sont : les lotissements Val frais, les Mazets, la Grande Vigne, le parc de l'Alezan, le pont des Chaves, le boulevard Philippi, la place de l'Hôtel de Ville et le quartier Notre-Dame Limite.

Le coût de cette opération, prévue de 2015 à 2017, est estimé à 400.000 €HT, dont 100.055 €HT au titre de la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 200.000 € dont 50.028 € pour 2016.

## AMELIORATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

### Aménagements au complexe sportif du Grand Pavois

Dans la continuité des travaux entrepris au complexe sportif et de loisirs du Grand Pavois, la ville souhaite réaménager le parking de 2500 m<sup>2</sup> avec reprise du réseau pluvial. Un revêtement bitumineux sera réalisé ainsi que le traçage des emplacements.

Le coût de cette opération, prévue de 2015 à 2017, est estimé à 1.115.000 €HT, dont 147.000 €HT au titre de la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 557.500 €, dont 73.500 € pour 2016.

## EQUIPEMENTS INFORMATIQUES

Dans le cadre de l'évolution de l'infrastructure informatique de la commune, la municipalité a décidé au titre de la tranche 2016 du contrat de déployer des dispositifs de projection interactifs dans les groupes scolaires. Pour cela, des travaux de câblage sont prévus dans les salles de classe des écoles élémentaires Tranchier Guidicelli, Jean Crespi, François Cesari, Langevin Wallon et Jules Ferry.

Le montant global de cette opération, prévue en 2015 et 2016, est estimé à 164.020 €HT, dont 72.191 €HT pour 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 82.011 €, dont 36.096 € pour 2016.

## GESTION DES ACCES ET SECURISATION DES BATIMENTS COMMUNAUX

L'opération consiste à la mise en place d'un dispositif hyperviseur permettant de centraliser les informations transmises depuis les installations de détection d'intrusions et de contrôle d'accès des bâtiments municipaux.

Le montant global de cette opération, prévue en 2015 et 2016, est estimé à 200.000 €HT, dont 54.655 €HT pour 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 100.000 €, dont 27.328 € pour 2016.

## AMENAGEMENT DU PARKING DU CIMETIERE DES COLLINES

Afin d'augmenter la capacité du parking, la commune prévoit le décaissement d'une partie de la roche pour augmenter le nombre de places de stationnement, ainsi qu'un recalibrage, nivelage et compactage des terres avant la pose d'un stabilisé. Il est également prévu la consolidation du mur d'enceinte du cimetière.

Le montant global de cette opération, prévue en 2016, est estimé à 100.000 €HT.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 50.000 €pour 2016.

#### ACQUISITION D'UN ORGUE POUR L'EGLISE STE ANNE

En dehors des offices religieux, l'église Ste Anne accueille deux à trois fois par an des événements musicaux. La commune souhaite remplacer l'orgue actuel de type piano par un nouvel orgue à tuyaux de 1900, ainsi que l'électrification et la numérisation de la transmission.

Le montant global de cette opération, prévue en 2016, est estimé à 50.000 €HT.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 25.000 €pour 2016.

---oOo---

Ainsi, le montant total des travaux de la tranche 2016 du contrat 2015/2017 s'élève à 1.442.901 €HT, réparti comme suit :

- Aménagement des groupes scolaires .....600.000 €H.T.
- Locaux jeunesse .....219.000 €H.T.
- Crèche et aménagement petite enfance.....100.000 €H.T.
- Eclairage public.....100.055 €H.T.
- Amélioration des équipements sportifs.....147.000 €H.T.
- Equipement informatique.....72.191 €H.T.
- Gestion des accès et sécurisation des  
bâtiments communaux ..... 54.655 €H.T.
- Parking du cimetière des collines.....100.000 €H.T.
- Acquisition d'un orgue .....50.000 €H.T.

TOTAL .....1.442.901 €H.T.

La participation du Département pourrait être fixée à 721.452 €pour la tranche 2016 selon le détail indiqué en annexe 1.

## PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir :

- allouer à la commune de Septèmes-les-Vallons, au titre des contrats départementaux de développement et d'aménagement une subvention de 721.452 € pour la tranche 2016 du programme 2015/2017 dont la dépense s'élève à 1.442.901 € HT, conformément à l'annexe 1,
- m'autoriser à signer avec la commune de Septèmes-les-Vallons la convention de partenariat, avenant n°1 au contrat départemental, définissant les modalités de la participation financière du département, selon le modèle-type prévu à cet effet,
- approuver les montants d'affectations et leurs modifications comme indiqué ci-dessous :

		Montant de l'AP en M52	Total affecté à ce jour en M52	Montant de la nouvelle affectation
AP	2015 – 10127U	151.056.348€	151.056.348 €	0 €
Détail nouvelle affectation OPERATION dont IB	201510127 204.71.204141 204.71.204142	2.399.412 € 148.656.936€	2.399.412 € 148.656.936 €	- 17.989 € 17.989 €
Date de la dernière Commission Permanente ayant voté une affectation sur cette AP : 21/10/2016 N° des délibérations concernées : 171				

Cette action s'inscrit dans l'enveloppe globale de 3.369.000 € engagée au chapitre 204 sur l'AP 2015 – 10127U au profit de la commune de Septèmes-les-Vallons en application de la délibération n° 100 du 2 octobre 2015.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

